

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1858>



# Aux urnes, lycéens !

- Archives du Blog - Vie des Lycéens - Lycéens responsables -



Date de mise en ligne : lundi 15 septembre 2014

Date de parution : 15 septembre 2014

---

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

---

## **Lundi 15 septembre, commence le temps de la grande mobilisation des énergies : tous les lycéens volontaires pour assumer des responsabilités dans la vie du Lycée sont appelés à être candidats à diverses fonctions.**

Du lundi 15/09 au vendredi 19/09, sont organisées les élections des délégués de classe et d'internat, deux délégués par classe, deux délégués pour les internes.

**Deuxième temps** : les délégués des élèves élisent parmi eux ceux qui représenteront les lycéens au Conseil d'administration (4 dont 2 délégués au Conseil de discipline), à la Commission Hygiène et sécurité (2), à la Commission du Fonds social lycéen (2).

Mardi 23 septembre, de 13h30 à 14h, se tient en J01 l'assemblée préparatoire à cette élection qui se déroulera le mardi 30 septembre à 13h15, toujours en J01.

Des élues de 2012, Bertille, Leslie, Valentine, avaient expliqué leurs but et motivations dans un article sur le Blog. A relire, peut-être pour susciter de nouvelles vocations :

### **["Questions à trois lycéennes élues au CA."](#)**

*(cliquez sur le lien direct vers l'article)*

Troisième temps : tous les élèves du lycée élisent au suffrage direct 5 représentants au **CVL** (Conseil de la Vie Lycéenne.)

Date limite du dépôt des candidatures (titulaire + suppléant) auprès de la CPE : vendredi 26 septembre.

***Tous les élèves peuvent se porter candidats.***

Affichage de la liste des candidats et de leurs professions de foi : vendredi 3 octobre.

**Mardi 14 octobre : élections au CVL de 10h à 14h en salle Bojeau.**

Pour mieux comprendre le rôle du CVL, lisez ou relisez l'article de Marie CdP :

### **["Connaissez-vous le CVL, cette instance de la vie lycéenne ?"](#)**

*(cliquez sur le lien direct vers l'article)*